

L'agenda

SCHIRMECK

Marché

► **Aujourd'hui.** De 8 h à midi, marché hebdomadaire.

Armée de terre

► **Aujourd'hui.** Permanence d'information de l'armée de terre à la maison de la vallée, 114, Grand'rue de 10 h à 11 h 30.

Atelier de formation

► **Aujourd'hui.** Atelier de formation sur « Les plantes rares de la vallée de la Bruche » organisé par Bruche environnement en collaboration avec la médiathèque à la salle des Echecs de 15 h à 17 h.

Randonneurs

► **Lundi 13 avril.** Les randonneurs vosgiens de Schirmeck à leur sortie « Le sentier des sculptures » (circuit du Sandweg). Rdv 13 h gare de Schirmeck ou 13 h 30 à la salle polyvalente, sortie Oberhaslach. Parcours en boucle, 2 h 30 env., 5 km, pas de difficulté, covoiturage. Rens. Louis Bader au ☎ 03 88 97 01 07.

LA BROQUE

Chasse aux œufs

► **Samedi 11 avril.** La municipalité et le conseil municipal des jeunes invitent les enfants à une chasse aux œufs au parc d'Albay, rdv à 14 h devant l'entrée du parc.

WACKENBACH

Réunion publique

► **Aujourd'hui.** Réunion publique d'information relative aux travaux de réfection de la voirie et du mur de soutènement de la portion de la rue du Rain à la salle des fêtes à 20 h.

NATZWILLER

Bol de riz

► **Vendredi 10 avril.** Les paroisses catholique et protestante du haut de la vallée de la Rothaine organisent une nouvelle opération Bol de riz ce vendredi saint, de 12 h à 14 h à la salle des fêtes de Natzwiller. Le produit ira cette année aux chrétiens de Terre Sainte. Une balade est proposée l'après-midi avec le tour du Hang à Bourg-Bruche. Départ à 14 h 30 sur le parking avant de descendre à la ferme auberge du Nouveau Chemin.

SAALES

Marché de Pâques

► **Vendredi 10 avril.** Marché de Pâques dans et autour des halles de la mairie de 15 h à 18 h.

SAINT-BLAISE-LA ROCHE / CONCERT

Metal au zinc



Hachoir vendredi à St-Blaise. (Doc. remis)

Le bar du centre « Chez Stork » accueillera ce vendredi (à partir de 21) un concert de metal avec les groupes « Calciferum » et « Hachoir ». L'entrée est gratuite.

Lutzelsehouse / Conseil municipal

En phase avec le plan de relance

Lundi 30 mars, le conseil municipal de Lutzelsehouse a planché sur son budget primitif 2009 et en particulier sur l'important programme de travaux envisagés.



L'habitat près de la forêt à Lutzelsehouse. (Photo DNA)

■ Le budget général présente un total de 886 000 € avec un prélèvement de 110 000 € sur la section dépenses au profit de la section investissements.

De plus, il est à remarquer que les charges financières ne représentent que 31 000 €. Les recettes sont essentiellement constituées par les contributions directes pour 449 000 € dont 173 000 € de taxe professionnelle, et par les dotations et subventions pour 294 500 €.

Les taux des impôts locaux ne sont pas augmentés, seule

la facturation de l'eau devra être réajustée au 1^{er} mai car une baisse de la consommation est constatée, et la commune doit assumer la poursuite du programme de travaux assainissement et eau potable. La facturation du m³ d'eau passera ainsi de 0,76 à 0,79 €, soit une augmentation de 3,94 %.

Vérifier la sécurité et les installations thermiques des bâtiments

Le budget investissement s'élève à 1,618 M €, corres-

pondant à des travaux nécessaires, et constituant un effort très important de la commune, en ligne avec les incitations gouvernementales du plan de relance de l'économie.

L'essentiel de ce budget (1,08 M €) est consacré aux travaux de la rue du Sperl, le reste principalement concernant les rues des Gros Prés et de la Fontaine, le mur du cimetière, le périscolaire et le parking de la maison de retraite.

Le financement de ce programme sera assuré par des

Retour des sangliers dans le débat

La commune a été saisie d'une plainte d'un habitant pour des dégâts de sangliers. Cette démarche ne serait nouvelle si elle ne soulevait le problème juridique du cadre de la responsabilité de la collectivité communale.

Les terrains concernés ne se trouvent pas dans un lot de chasse et le fonds départemental d'indemnisation ne pouvant intervenir, il ne reste plus que la commune comme interlocuteur.

Le maire Henri Gérard rappelle que la situation réglementaire ne tient pas compte des spécificités des communes de montagne, dont la situation est bien différente de celles de plaine.

Au fil du temps l'habitat s'est développé jusqu'aux lisières des forêts. Par ailleurs, réduire les distances de tir près de l'habitat serait sous la responsabilité du maire. Quant au cadre général, il est intéressant de citer le paragraphe dédié à la gestion des sangliers du schéma départemental de gestion cynégétique : « L'objectif principal est de réduire fortement la population de sangliers sur l'ensemble du département en raison des dégâts que cause cette espèce prolifique. Il convient de réduire fortement la population de sangliers sur les secteurs sensibles pour minimiser les atteintes aux activités agricoles (territorialiser la gestion du sanglier) ».

Devant le flou de la situation actuelle, Henri Gérard souhaite que si procédure il doit y avoir, elle puisse servir de jurisprudence.

subventions pour 289 000 €, par le FCTVA pour 94 000 €, dont 58 000 € au titre de l'exercice 2008, le reste devant faire l'objet d'un emprunt.

Ce prêt financera une part d'investissement à hauteur de 967 000 € sur une durée de 20 ans, entraînant une charge annuelle limitée à 70 000 €/an. Cette charge financière sera d'autant mieux supportée par les finances communales que sa capacité d'autofinancement devrait se

voir confortée de 50 000 € par le jeu des emprunts en cours venant à échéance.

Parmi les points divers de l'ordre du jour, le conseil acte pour une convention avec une société de contrôle afin de vérifier la sécurité et les installations thermiques des bâtiments communaux.

De plus dans les points divers, un débat sera engagé sur les problèmes d'indemnisation des dégâts causés par les sangliers (*lire encadré*).

A.G.

Région de Schirmeck / Pratique

Les permanences d'avril

■ **Ci-dessous, la liste de toutes les permanences de Schirmeck et de sa région pour le mois d'avril.**

Office du tourisme de la Haute Vallée de la Bruche : ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 47 18 51, fax 03 88 97 09 59, courriel : vallee-de-la-bruche@tourisme-alsace.info

Médiathèque : place du marché, le mardi de 16 h à 19 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h, le vendredi de 15 h à 20 h, le samedi de 10 h à 14 h sans interruption.

Communauté de communes de la Haute-Bruche : ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 97 86 20 ou 03 88 47 46 45, courriel : cc.hautebruche@wanadoo.fr

SIVOM de la vallée de la Bruche : ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, mardi de 8 h à 12 h, vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 97 08 70, fax 03 88 48 42 77.

SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) : le lundi et vendredi de 8 h à 11 h, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue.

UNIAT : permanence le 4^e mardi des mois impairs de 15 h 30 à 17 h, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue (face à la mairie).

Caisse régionale d'assurance vieillesse : les 1^{er}, 2^e et 3^e vendredis du mois, à la CPAM, 125, avenue de la Gare et uniquement sur rendez-vous au ☎ 08 21 10 67 67.

CICAS (retraite complémentaire) : mercredi 8 avril de 8 h 30 à 11 h 30, à la CPAM, 125, avenue de la Gare.

ABRAPA (aide aux personnes âgées) : 87, rue de l'Eglise, permanence du service de soins à domicile du lundi au vendredi de 8 h à 12 h ☎ 03 88 49 65 22 ; permanence du service aide à domicile : accueil du public le mardi, le mercredi et le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30 ; accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h ☎ 03 88 47 40 62.

Association APIA et Servir Pro : contact ☎ 03 88 47 94 00.

Assistant social : sur rendez-vous au centre médico-social, place du Marché ☎ 03 88 97 00 11.

Assistante sociale sécurité sociale : tous les 1^{er} et 3^e lun-

dis de 9 h à 11 h 30 au centre local d'assurance maladie, 125, avenue de la Gare.

Caisse d'allocations familiales : tous les mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ; permanence de l'assistante sociale le mercredi 15 avril de 14 h à 16 h, maison de la vallée, 114, Grand'rue.

Consultations pour nourrissons : le lundi 27 avril de 14 h à 16 h, au centre médico-social, place du Marché.

Relais assistantes maternelles de la Haute Bruche : le lundi de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h, le mardi matin de 9 h à 11 h, le mercredi 15 avril, de 9 h à 11 h, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue ; le mardi après-midi en permanence téléphonique uniquement au ☎ 03 88 49 68 81. Point info famille, chaque vendredi matin de 9 h à 11 h.

APEH - association d'aide aux parents d'enfants handicapés : groupe de paroles le premier jeudi de chaque mois (sauf pendant congés scolaires), de 20 h à 22 h, au FAI de la Claquette. Contact : ☎ 03 88 50 09 32 ou 06 11 39 93 74, apeh@hotmail.fr

CIDF - droit des femmes : tous les jeudis de 13 h 30 à 15 h 30, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue.

Association Max Cilia : tous les samedis de 10 h à 12 h, au hall des sports, ☎ 06 74 40 82 04.

Association pour le développement agricole et rural de la montagne : les lundis et jeudis de 8 h à 12 h, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 97 08 94, courriel : adar.montagne@libertysurf.fr

Bois et forêts : tous les mercredis de 14 h à 17 h à la maison de la vallée, 114, Grand'rue, ☎ 03 88 97 86 20.

Pôle emploi : accueil téléphonique au 3949 du lundi et mercredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 16 h, le jeudi de 8 h 15 à 12 h, le vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 15 h 15 et renseignements sur le site www.pole-emploi.fr.

Bruche emploi : ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 18 h, maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 47 15 57, fax 03 88 49 67 76, courriel : bruche.emploi@wanadoo.fr

Mission locale des Trois Vallées : tous les mardis et jeudis de 14 h 30 à 17 h, maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 48 45 20, courriel : ml.schirmeck@laposte.net

AICE (association inter comité d'entreprise) : tous les lundis, jeudis et vendredis de

15 h à 18 h, tous les mercredis de 8 h 30 à 11 h 30, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎/fax 03 88 47 14 61.

Inspection du travail : mardi 28 avril, de 15 h à 17 h à la maison de la vallée, 114, Grand'rue.

Chambre des métiers d'Alsace : mercredi 15 avril de 9 h à 12 h, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 97 86 20, fax 03 88 47 46 45.

UFC Que choisir (union des consommateurs du Bas-Rhin) : jeudi 9 et 23 avril de 9 h à 12 h, à la maison de la vallée, 114, Grand'rue.

ADIL (information logement) : tous les 1^{er} mercredis du mois de 9 h 30 à 12 h à la maison de la vallée, 114, Grand'rue.

Bureau des syndicats (permanence retraités) : mercredi 29 avril de 17 h à 18 h, maison de la vallée, 114, Grand'rue ☎ 03 88 97 29 19.

Unité d'addictologie : clinique St Luc, ☎ 03 88 47 41 12.

Service pénitentiaire insertion/probation : le 1^{er} lundi de chaque mois de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Vivre sans alcool : permanence au hall des Sports, rue des Grives, les mardis de 20 h à 22 h et tous les 4^e vendredis du mois de 20 h à 22 h.